

placable contre lequel se groupent les membres des sociétés de tempérance, et dont ils sont les adversaires acharnés.

Combien est alarmant le vice de l'intempérance ; combien il est urgent d'y remédier et quels sont les moyens d'en arrêter les ravages, telles sont les divisions du sermon de M. Colin.

Le mal de l'intempérance sévit plus que jamais en Europe depuis 40 ans et au Canada depuis 15 ans. Cette augmentation constitue un déshonneur pour la religion et un péril pour la société.

C'est un déshonneur pour la religion, car la religion nous grandit, nous glorifie, nous exalte ; et le vice de l'intempérance nous abaisse, nous dégrade, nous rend semblables à la brute.

C'est un déshonneur pour la religion. La religion fait de chaque homme une source de bienfaisance, elle élargit son cœur et en extirpe l'égoïsme ; et le vice de l'intempérance fait de l'homme un foyer de contagion, une source de mal, une cause de ruines : dans la famille, dans les enfants, parmi les amis, dans la race.

La religion fait l'homme du devoir ; le vice de l'intempérance en fait un blasphémateur, un être sans raison, sans conscience, sans cœur.

Le vice de l'intempérance est de plus un péril social qui alarme les penseurs, et dont se préoccupent les législateurs et les hommes d'état ; c'est un péril social, et des plus graves, car ce vice éteint à leur source les forces vives de la société.

Après avoir développé ce point d'une manière saisissante, le prédicateur entre dans des détails statistiques qui éclairent d'une lumière sinistre cette grande question.

Il laisse de côté les nations européennes, les Etats-Unis pour ne parler que de ce qui se passe au Canada et surtout à Montréal et dans les environs.

A Montréal, dans l'espace d'une année finissant au mois de juin 1885, il est entré 830 mille gallons de liquides spiritueux, des toxiques, véritables poisons, en un mot du whiskey. Chaque gallon a été frappé d'un droit d'une piastre. Le consommateur a dû, lui, payer deux piastres chaque gallon. Si à ces liqueurs toxiques, on ajoute deux ou trois cent mille gallons d'autres liquides spiritueux également taxés et que le consommateur paye le même prix, on arrive à l'énorme chiffre de plus de deux millions de piastres payées par les consommateurs de ces liquides. En admettant qu'un tiers en ait été employé pour des besoins utiles ; les deux autres tiers ont été absorbés par les hommes adonnés aux boissons, par les victimes de l'intempérance. Treize à quatorze cent mille piastres ont donc été dépensées pour l'ivresse.

Mais la dépense est encore bien plus élevée ; car il est admis que la perte du travail, les maladies, les ruines résultant de l'ivresse, causent aux consommateurs une dépense dix fois plus forte que le prix d'achat. Prenons simplement une dépense cinq fois plus forte, et nous trouvons que le budget de l'ivresse dans Mont